

T@mT@m/CFTC.FAE

Depuis l'an 2000

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat

263 Boulevard Voltaire – RDC – 75011 Paris

Téléphone : 09 54 49 00 80

cftcfae@free.fr - <http://www.cftc-fae.fr> - [facebook.com/groups/CftcFAE](https://www.facebook.com/groups/CftcFAE)

N°500 – 18 MARS 2019

Un conseil commun désastreux pour la fonction publique

Depuis près d'un an, le gouvernement tente d'imposer aux organisations syndicales représentatives son projet de loi dit « **de transformation de la Fonction publique** » que la totalité des Syndicats viennent de rejeter lors de la séance **du Conseil Commun de la Fonction Publique le 15 Mars 2019**, après plus de 14 heures de débat et quelques 250 amendements présentés.

Pourquoi un tel front commun sur ce projet ?

D'abord le projet de loi présenté est à l'étude des organisations syndicales depuis des mois et aucun amendement, ni aucune modification n'ont été retenus par le gouvernement.

Pour la **CFTC**, le mot de **NEGOCIATION** est aujourd'hui sorti du vocabulaire de ce gouvernement.

De plus, la **CFTC** ne peut accepter la méthode employée car un tel projet ne peut être étudié dans la précipitation d'un calendrier contraint (projet remis 15 jours avant son étude).

Pour la **CFTC**, **ce projet est la remise en cause du statut général des fonctionnaires** en particulier concernant :

- La généralisation de l'embauche de contractuels en lieu et place de titulaires,
- La rémunération au mérite,
- La fusion des instances représentatives (CT et CHSCT),
- Le retrait des prérogatives des Commissions Administratives Paritaires à la main des Directions,
- Le durcissement des sanctions disciplinaires à la main des employeurs locaux,
- La mobilité des fonctionnaires et la possibilité accrue de les transférer vers des entreprises privées.

Ajoutons à cela :

- la remise à plat de nos systèmes de retraite (**qui conduira à une baisse des pensions**),
- le pouvoir d'achat en baisse avec le gel de la valeur du point d'indice combiné à l'augmentation de cotisations (**8% de pouvoir d'achat en moins depuis 2010**),
- la mise en place du jour de carence (non remboursé par les CE comme dans le secteur privé),
- la suppression programmée de 120 000 postes toujours à l'ordre du jour,

soit autant de décisions qui mettent à mal le statut et les conditions de travail des fonctionnaires ainsi que leur pouvoir d'achat.

Dans ces conditions, la CFTC continuera à demander le report du texte de loi et l'ouverture de réelles négociations autour des missions de services publics.

Avec les autres organisations syndicales de la Fonction Publique, la **CFTC** participera aux différents rassemblements devant les préfectures le jour du passage du projet de loi en Conseil des ministres **le 27 mars prochain**.

A cette occasion, une conférence de presse intersyndicale sera organisée le mercredi 20 Mars afin de vous faire part de leurs analyses du projet de loi dit de *transformation de la Fonction publique* suite aux différentes instances qui se seront tenues à la Fonction publique et pour vous annoncer les décisions et futures actions prises ensemble pour faire entendre la voix des agents publics.

La **CFTC** appelle d'ores et déjà tous les agents à faire du **jeudi 9 mai** une seconde étape de ce processus par une journée d'action et de grève.

Ensemble, mobilisons-nous pour que ce projet de loi ne devienne pas réalité,

- **en manifestant notre mécontentement auprès des députés et des sénateurs,**
- **en manifestant devant les préfectures,**
- **en participant aux actions, manifestations, grèves qui s'annoncent.**

Non à la casse du statut,

Oui à l'augmentation des salaires,

Oui à l'amélioration des conditions de travail dans les services publics

**NE DEVANT SON SALUT QU'AUX SERVICES D'ORDRE ETATQUES
(POLICE...) CE GOUVERNEMENT N'AIME PAS LES FONCTIONNAIRES !**

Fédération CFTC des Fonctionnaires et agents de l'Etat

263 Boulevard Voltaire – RDC – 75011 Paris

Téléphone : 09 54 49 00 80

cftcfae@free.fr